



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11/09/2024

N°1980

FRANCE 2030 : LES LAUREATS DE LA 6^E RELEVÉ DE L'APPEL A PROJETS « PREMIERE USINE » PERMETTRONT DE SOUTENIR L'OUVERTURE DE DOUZE NOUVELLES USINES

Pour cette 6^{ème} relève, 42,8 millions d'euros d'aides seront apportés pour soutenir les investissements dans 12 premiers sites industriels, dans des secteurs d'intérêt prioritaire (matériaux, recyclage, transport, électronique, énergie et agroalimentaire) à fort potentiel de croissance. Au total, le dispositif a déjà soutenu 78 projets à hauteur de 336 millions d'euros représentant un montant total d'investissement productif de près de 4 milliards d'euros. Parmi les 377 ouvertures d'usines (dont extensions) en 2023, mesurées par la Direction générale des Entreprises (DGE), 10 sont lauréates « Première Usine ». *(Voir le détail des projets et les cartes des lauréats en annexe)*

Lancé en 2022 dans le cadre de France 2030, ce dispositif, piloté par la Direction générale des Entreprises (DGE) avec le Secrétariat général pour l'investissement et opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, destiné aux start-ups et aux PME innovantes à vocation industrielle, permet de faciliter l'industrialisation de productions innovantes et stratégiques sur le territoire français. **Il s'inscrit dans la dynamique de reconquête industrielle engagée par l'Etat avec le plan France 2030 et la stratégie « Start-ups industrielles », qui vise à convertir l'excellence de la recherche et de l'entrepreneuriat français en réussites industrielles et productives.** Les acteurs innovants ont en effet un rôle clé dans la réindustrialisation de notre pays, notamment dans le développement des nouvelles technologies d'avenir.

A ce jour plus de 2500 start-ups à vocation industrielle ont été identifiées sur le territoire, représentant un fort potentiel de réindustrialisation et un intérêt socio-économique structurant (création d'emplois, investissements, attractivité des territoires). Le soutien de l'Etat à l'émergence de ces acteurs porte ses fruits et s'illustre par la dynamique actuelle de réindustrialisation mesurée par le [baromètre industriel de l'Etat](#), dont une part importante est portée par des acteurs innovants. Près de 20% des ouvertures

(dont extensions) recensées sur l'année 2023 sont le fruit de projets innovants de start-ups industrielles.

Liste des entreprises lauréates de la 6^e relève de l'appel à projets « Première Usine » :

- **AURAFACORY de Aura Aero – Cugnaux (Occitanie)**

Le projet de Aura Aero mettra en œuvre de la ligne d'assemblage de prototypes et de la ligne de production série de l'avion ERA, avion régional à propulsion hybride (thermique-électrique).

- **BARTHOLDI V3 de Mincatec Energy - Belfort (Bourgogne-Franche-Comté)**

Mincatec a pour projet la création d'une ligne pilote pour la production de stockages d'hydrogène par hydrures métalliques, nouvelles solutions de stockage « solide » sur le marché des stockages hydrogène.

- **BULANE FACTORY de Bulane - Fabrègues (Occitanie)**

Le site industriel de Bulane permettra la production d'électrolyseurs innovants permettant des combustions (H2) décarbonées pour substituer les énergies fossiles.

- **CALI de Ecocem France – Dunkerque (Hauts-de-France)**

Le projet vise l'installation de la première unité de production industrielle de la technologie béton à partir de liant ACT développée par ECOCEM, qui présente une réduction ambitieuse du taux de clinker dans le ciment.

- **EVEREVER de EverEver – Rennes / Vannes (Bretagne)**

EverEver industrialise un lave-vaisselle robuste et fabriqué in France comme alternative au prêt à jeter.

- **FABLIFI de Oledcomm – Rambouillet (Île-de-France)**

L'objectif du projet d'Oledcomm est de construire et mettre en service la première usine 100% LiFi (technologie de communication sans fil) au monde.

- **FIRMATER de Filiater – Nice (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)**

L'ambition du projet est la production de matériaux de construction par valorisation efficiente des déchets de chantiers dans une logique d'économie circulaire.

- **LACTIPS de Tilspac – Saint-Paul-en-Jarez (Auvergne-Rhône-Alpes)**

Lactips développe, produit et commercialise des polymères naturels et biodégradables. La technologie Lactips propose une solution sur le marché 100% naturelle, biodégradable dans le sol à la même vitesse que les déchets organiques, hydrosoluble et biodégradable dans l'eau.

- **MSI FACTORY de Silios Technologies – Rousset (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)**

L'objectif du projet MSI FACTORY est de construire la première usine française de production en séries de caméras multispectrales.

- **NORIFAB4 de Norimat – Toulouse (Occitanie)**

L'ambition du projet est d'industrialiser la fabrication de pièces réfractaires haute performance à l'aide de la technologie hybride FA et FAST/SPS, permettant de produire des matériaux inaccessibles avec d'autres technologies.

- **NUC2030 de Planète Chanvre – Aulnoy (Île-de-France)**

Le projet vise la construction d'une nouvelle usine de défibrage de chanvre intégrant un procédé industriel innovant dans le cadre de l'extension technologique d'un premier site.

- **UTP GEOCHANVRE de Sas Geochanvre – Lézennes (Bourgogne-Franche-Comté)**

Geochanvre a pour objectif la création d'une unité de transformation de pailles et fibres de chanvre en toiles végétales, grâce à une technologie innovante brevetée.

Contacts presse :

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01 42 75 64 58

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr – 01 44 97 04 49

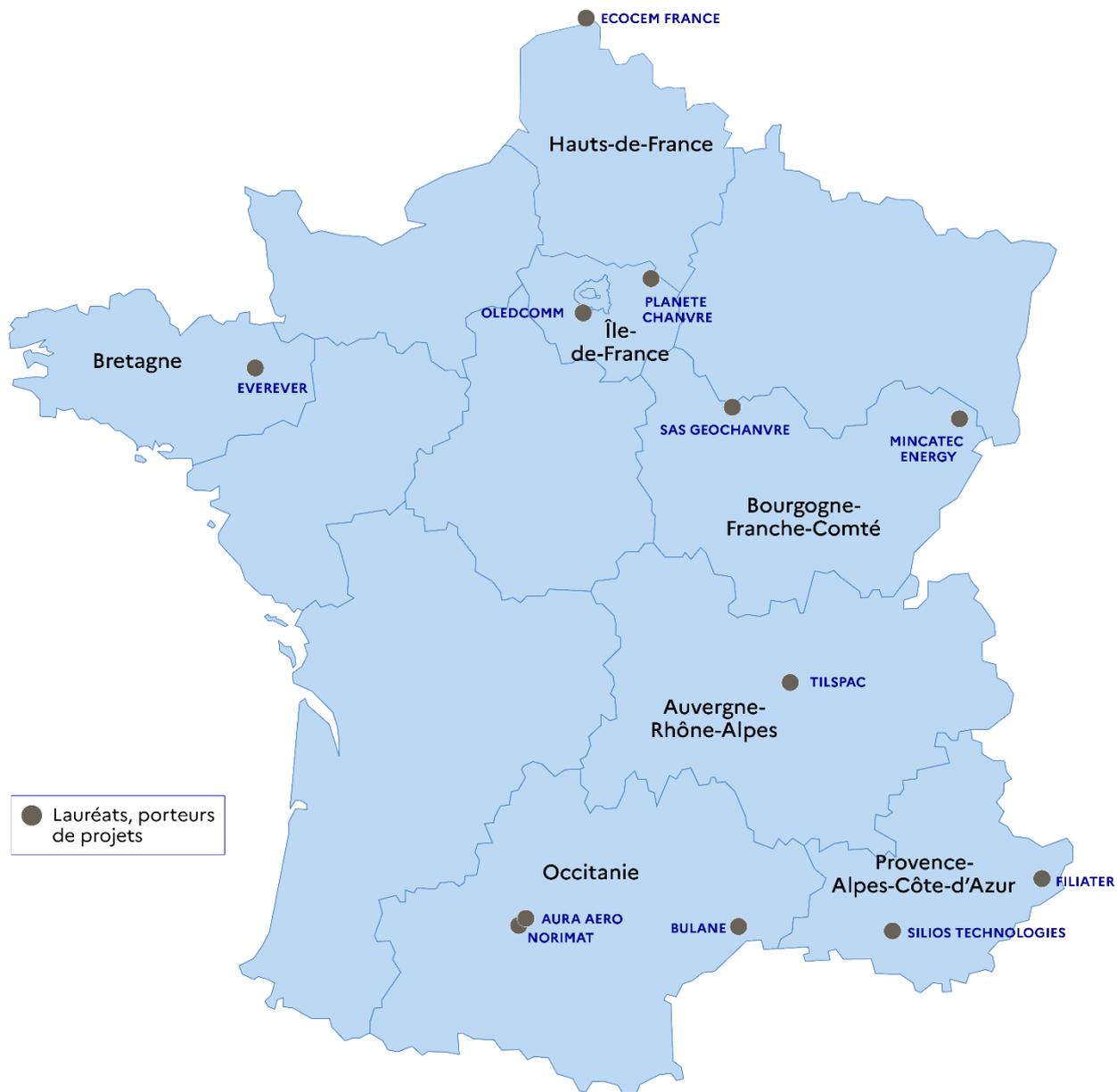
Bpifrance - presse@bpifrance.fr

A propos du plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

Carte des entreprises lauréates de la 6^e relève de l'AAP Première Usine



Carte des entreprises lauréates de toutes les relèves de l'AAP Première Usine

